



FORMATION ET TEST CACES R482 ENGIN DE CHANTIER

Objectif

- Etre capable de satisfaire aux tests d'évaluation requis dans le cadre des tests CACES® de la catégorie d'engin concernée.

Participant

- Toute personne appelée à conduire un engin de chantier et présentant préalablement les aptitudes médicales et psychotechniques requises.

Prérequis

- Etre apte sur le plan médical,
- Savoir lire et écrire, bonne compréhension de la langue française. Maîtriser les 4 opérations,
- Etre en mesure d'adopter un comportement sécuritaire et avoir le sens des responsabilités
- Connaître les règles de base du Code de la route et avoir des aptitudes dans la conduite d'engins.
- Posséder le CACES ® R482 (pour le recyclage)

Programme

FORMATION THEORIQUE

CONNAISSANCES DE BASE DU CODE DE LA ROUTE

- Identification et connaissance des signalisations,
- Connaissance des règles fondamentales liées aux manœuvres particulières,
- Particularités des véhicules de chantier.

DEVOIRS ET RESPONSABILITES DES CONDUCTEURS D'ENGINS

- Les prescriptions des textes réglementaires applicables,
- Responsabilités et pénalités encourues,
- Les instances de prévention et de contrôle, les EPI.

TECHNOLOGIE ET CONNAISSANCE DES ENGIN

- Les différentes catégories d'engins et les conditions d'utilisation,
- Les différents organes,
- La préparation à la mise en route,
- Les précautions lors de l'arrêt.

RISQUES INHERENTS AU FONCTIONNEMENT DE L'ENGIN

- Risques mécaniques, électriques, chimiques, etc.,
- Risques spécifiques lors des différentes opérations.

RÈGLES DE CONDUITE

- Règles générales et particulières de sécurité,
- Cas particulier,
- Spécificités de la conduite d'engins télécommandés.

FORMATION PRATIQUE

- Exercices de mise en production adaptés à l'engin concerné, exercices spécifiques,
- Opérations de prise de poste, vérification des engins, préparation avant mise en route,
- Conduite sur différents types de sols (plat, en pente, en virage), en marche avant et arrière,
- Conduite avec différents types de charges, manœuvres avec charges encombrantes,
- Application et respect des règles de sécurité en manœuvres,
- Opérations de maintenance de premier niveau,
- Opérations de fin de poste.

Evaluation et validation

TEST THEORIQUE

- Connaissance de la réglementation,, documents à présenter lors des contrôles, rôles et responsabilités des différents intervenants sur le chantier, devoirs et responsabilités du conducteur de chariot,
- Connaissance des différents types d'engins et de leurs caractéristiques,
- Connaissance des principaux risques, règles de sécurité générales et particulières.

TEST PRATIQUE

- Vérifications : contrôle visuel et du fonctionnement des dispositifs de sécurité,
- Conduite : mise en situation sur différents types de sols, lors de différentes manœuvres, règles de circulation. Souplesse et précision des manœuvres, chargement, déchargement, etc. Opérations de fin de poste.
- Maintenance : opérations et entretien de 1^{er} niveau. Rendre compte.

Références réglementaires

- Article R.233-13-19 du code du travail
- Décret du 02/12/98 du Code du travail

Durée

- 2 à 10 jours. Nous consulter

Calendrier

- Nous consulter